Liens d'intérêt*

(mis à jour après l'ACR du 28 juin 2025)

(Les champs ci-dessous doivent être remplis même s'il n'y a pas de liens d'intérêt)

Nom	**PLÜSS**	**Prénom**	**Franziska**
Fonction	**Vice-présidente**	**Organe**	**CCG**

Activité professionnelle**

- Juge d'appel du canton d'Argovie

CRS

	Entreprise/organisation**	Fonction**
Autres mandats internes à la CRS		
- Aucun	-	-
Autres mandats en lien avec la CRS et/ou une OM CR		
- Aucun	-	-

Charges publiques

	Autorité	Fonction
- Aucune		

Autres activités susceptibles de constituer des liens d'intérêt*

- Aucune		

* Il y a lien d'intérêt lorsque la personne signataire, chargée de défendre les intérêts de la Croix-Rouge suisse ou d'institutions qui lui sont proches, est amenée à prendre des décisions susceptibles d'entrer en conflit avec ses propres intérêts ou d'autres intérêts qu'elle est chargée de défendre.

*** Nom/entreprise et fonction conformément à l'inscription au registre du commerce, si applicable.*

Les activités suivantes sont déclarées:

- *activité professionnelle et employeur, si applicable;*
- *personnes morales (p. ex. association, société anonyme, fondation, coopérative, société à responsabilité limitée): fonctions dans un organe de direction (p. ex. siège au conseil d'administration, comité)*
- *Conseils consultatifs, commissions, groupes d'intérêts et associations: fonctions de direction et activités permanentes de conseil ou d'expertise*
- *Charges publiques/politiques: toutes les fonctions*

Aarau, le 21 juillet 2025 *Signé électroniquement: Franziska Plüss*